

**Collectif pour la libération
de Georges Ibrahim Abdallah (CLGIA)**

Paris, le 7 janvier 2014

liberonsgeorges@no-log.org
<http://liberonsgeorges.over-blog.com/>

à

Monsieur Marc EVERBECQ
Mairie de Bagnolet
Place Salvador Allende
93170 Bagnolet

Monsieur le Maire,

Le 11 décembre dernier, le conseil municipal de Bagnolet a voté une motion qui « déclare citoyen d'honneur de Bagnolet Georges Ibrahim Abdallah ».

Ainsi, après Calonne-Ricouart et Grenay (Pas-de-Calais), Bagnolet (Seine-Saint-Denis) est aujourd'hui la troisième commune de France à honorer le plus ancien prisonnier politique dans notre pays et à reconnaître en lui un résistant libanais et un combattant de la cause palestinienne.

Cette décision du conseil municipal a suscité une campagne haineuse des organisations sionistes et de leurs acolytes. En tant que maire, vous subissez personnellement des attaques multiples, visant à vous faire reculer et à faire annuler la juste initiative de votre ville.

Le CLGIA vous apporte son total soutien et ne doute pas que vous saurez résister aux pressions, d'où qu'elles viennent.

Rien ne parviendra à entraver le mouvement de solidarité avec Georges Ibrahim Abdallah ; votre détermination contribuera à le renforcer et à l'amplifier.

Ensemble, nous libérerons Georges Ibrahim Abdallah !

Solidairement,

Le Collectif pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah (CLGIA)